

Projet associatif :

Pour rappel, « la MJC s'appuie sur une valeur fondamentale : l'ouverture à tous. Les conditions de cette ouverture sont d'une part le respect de la laïcité, des convictions de chacun et du fonctionnement démocratique et, d'autre part, l'indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs, qu'ils soient politiques, économiques, philosophiques ou confessionnels ».

« La MJC veut donner à chacun, enfant, jeune ou adulte, la possibilité de comprendre son environnement social et de participer librement et consciemment à la construction de la société ». Les activités de loisirs, artistiques et sportives sont essentielles à la construction de la personnalité. La MJC est, dans ce domaine, un outil pour chacun à travers ses activités régulières, ses ateliers de création, d'expression et de pratique.

La culture est aussi la capacité de se situer par rapport aux autres, d'accueillir la culture de l'autre, d'appréhender le monde pour s'y positionner, agir, le transformer.

C'est par son projet de contribuer à la construction de cette démocratie culturelle que notre MJC s'appuie sur 5 axes fondateurs et occupe une place unique et primordiale sur notre territoire :

- L'utilité éducative,
- L'utilité culturelle,
- L'utilité sociale,
- L'utilité démocratique,
- L'utilité économique. »

Vie de l'association :

Les 33 activités proposées par la MJC se sont organisées cette année autour de 151 créneaux horaires avec le concours inventif et bienveillant des intervenants. Au travers de ces nombreuses activités se crée un lien d'échange et d'écoute entre intervenants et adhérents de tous les âges.

Côté gouvernance, le Conseil d'Administration est constitué de 17 administrateurs. 12 réunions, précédées de réunions du Bureau, se sont tenues sur l'exercice. Les administrateurs se sont également mobilisés en juin pour travailler sur le démarrage d'un audit décidé en avril 2020. Cet audit est motivé par 3 situations :

- Une transition managériale avec un changement de direction après 20 années d'exercice, Monsieur COQUELET ayant fait valoir ses droits à la retraite ;
- Une transition politique avec, au sein de notre Conseil d'Administration, de nouveaux administrateurs. Et au niveau de la ville d'Avrillé, une nouvelle équipe municipale ;
- Une transition organisationnelle (avec 5 ans de fonctionnement à moindre effectif après les licenciements de quatre salariés : le coordinateur d'activités à plein temps, l'animatrice jeunesse à plein temps, la comptable employée à 28h et l'agent d'entretien à temps partiel).

Partenariat avec la Ville d'Avrillé :

Dans le cadre du partenariat avec la ville d'Avrillé, une convention est signée pour l'enfance, le club junior et la jeunesse sur 3 ans avec obtention d'un financement cette année de 176 750 €/an (153 600€ pour l'enfance et la jeunesse et 23 150 pour le secteur « activité »). Nous travaillons actuellement avec la mairie pour le renouvellement de cette convention qui arrive cette année à son terme des 3 ans.

### Période du COVID :

Au cours de cette période de crise sanitaire, entre confinements et déconfinements, il nous a fallu faire preuve d'agilité et de réactivité dans notre organisation et être à l'écoute de nos adhérents, ainsi que de nos permanents et animateurs d'activité.

Les mesures de fermeture et les règles sanitaires ont dû être appliquées immédiatement dès les décisions gouvernementales ou préfectorales. Ainsi, les adhérents ont subi l'arrêt de leur activité de loisir (voire de plusieurs de leurs activités) et nos animateurs et permanents ont dû accepter de mettre en suspens leur travail. Une situation d'autant plus difficile à accepter sur la durée.

La MJC a réussi à faire face à la situation, dans la mesure de ses moyens, avec l'objectif d'apporter des solutions acceptables pour tous :

- En premier lieu, grâce à la volonté des animateurs et à la motivation de nos adhérents, certaines activités se sont poursuivies à distance par visioconférence. Même si cette participation a quelque peu faibli au fil du temps, ces contacts ont permis de conserver le lien social très utile en ces moments compliqués. Un grand merci aux animateurs pour leur engagement et aux adhérents pour leur participation.
- En parallèle, la MJC a décidé de procéder au remboursement partiel de cotisations, en fonction des activités maintenues ou non. Chaque situation a été appréhendée individuellement. Les chèques de remboursement pour l'exercice 2019/2020 ont été envoyés aux adhérents. A noter que certains adhérents ont choisi de faire don des sommes versées à l'association.
- Nous avons également sollicité des aides d'Etat pour le personnel salarié à temps plein ou à temps partiel. La MJC a décidé d'abonder pour maintenir un salaire à 100 %.

### Orientations 2020/2021 :

A la rentrée de septembre 2020, nous avons lancé le recrutement d'une nouvelle direction afin d'anticiper le départ de D. COQUELET début 2021. Pour ce faire nous avons sollicité le conseil du Cabinet Catalys basé, à Nantes.

Dans le même temps, et malgré les conditions créées par la crise sanitaire, nous avons poursuivi nos travaux et, en particulier, le Dispositif Local d'Accompagnement, engagé à l'été 2020, avec le Cabinet Catalys. La MJC a, en effet, mis à profit cette période pour se poser, analyser son fonctionnement, ses atouts, ses faiblesses. Les administrateurs, salariés, bénévoles se sont fortement investis pour construire la feuille de route de la MJC pour les 3 ans à venir.

### Conclusion :

Aujourd'hui, Miléna BERGEOLLE est en poste depuis le 4 janvier 2021. Elle a intégré la MJC dans des conditions particulièrement difficiles. Elle fait face et déploie toute son énergie pour mener à bien nos missions. Nous lui souhaitons toute la réussite possible à ce poste.

A noter que nous n'avons pas pu, étant donné les contraintes sanitaires, organiser un moment de convivialité à l'occasion de son arrivée. Il en est de même pour le départ de Dominique COQUELET que nous remercions pour ses 20 années de bons et loyaux services. Nous avons malgré tout pu créer un point de rencontre pour lui offrir quelques cadeaux.

Un grand remerciement à nos permanents et nos animateurs d'activités et aux administrateurs fortement sollicités.